

Ban Ki-moon appelle Israël à reconsidérer l'interruption des services de base à destination de Gaza

19 septembre 2007 – Le Secrétaire général s'est déclaré aujourd'hui « très préoccupé » par la décision du gouvernement israélien de déclarer la Bande de Gaza « entité ennemie », tout en déplorant la poursuite des tirs de roquette vers Israël.

« Cette annonce », et « l'intention annoncée d'interrompre les services de base tels que l'électricité et le carburant à la population civile » « seraient contraires aux obligations d'Israël envers cette dernière, aux termes du droit international humanitaire et des droits de l'homme », affirme Ban Ki-moon dans un message transmis par sa porte-parole.

« Les Nations Unies ont d'importantes responsabilités humanitaires et elles ont pour mandat de fournir une assistance et de répondre aux besoins humanitaires de la population civile dans la bande de Gaza et en Cisjordanie », souligne le message.

« Un million et demi de personnes à Gaza, y compris des personnes âgées, des enfants et des malades, souffrent déjà de l'impact des couvre-feux prolongés ».

Le Secrétaire général a appelé Israël « à reconsidérer cette décision », affirme sa porte-parole.

« La poursuite des tirs indiscriminés à la roquette de Gaza vers Israël est inacceptable, et le Secrétaire général la déplore. Il appelle à leur cessation immédiate et comprend les préoccupations d'Israël à cet égard », a-t-elle ajouté.

La semaine dernière, une roquette palestinienne tirée depuis Gaza a fait soixante-neuf blessés dans une base de l'armée israélienne proche de la ville d'Ashkelon, au sud de Tel-Aviv.